

Convocation du 05 février 2024

- Délibération pour la convention d'honoraires de l'Avocate
- Modification et point sur le projet « Maison de santé »
- Informations et questions diverses

PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 février 2024 à 20 h 30

Présidente : LABOUROT Céline

Présents : PESENTI Bruno, BALLOT Emmanuelle, VIELLARD Benoit, DAMY Olivier, THEVENOT Sébastien, MOINE Alexandre, PALANGHI Mathilde, LAPLACE Jean-Louis, MILLOT Laurent, CHAFFANGE Elise, GARDIEN Delphine, BARATA Virginie

Absents : PINTO Anthony, Damien HENRY.

Approbation du Procès-verbal du 16 janvier 2024

Nomination secrétaire de séance : Delphine GARDIEN

Délibération pour la convention d'honoraires de l'Avocate :

Dans le cadre d'une procédure d'appel à l'encontre du jugement du Tribunal correctionnel de LONS LE SAUNIER en date du 12 mai 2023 ,le Conseil Municipal autorise MME le Maire à conclure et signer la convention d'honoraires proposée par la SELARLU Amandine DRAVIGNY, Avocate à Besançon.

Modification et point sur le projet « Maison de santé » :

MME le Maire présente au Conseil Municipal le projet initial élaboré par Créativ Bât qui comprenait 10 cabinets médicaux pour un coût de 1 477 600 €. Suite à différentes réunions et réflexions avec les instances concernées, MME le Maire propose au Conseil Municipal de modifier à la baisse ce projet. Le nombre de cabinets médicaux serait ramené à 6 ou 7, pour un coût approximatif de 1 000 000 €.

Le Conseil municipal approuve cette modification à l'unanimité. Le cabinet d'études sera sollicité pour élaborer une nouvelle proposition en ce sens, après la proposition d'un cahier des charges des professionnels de santé.

Informations et questions diverses :

- Le Conseil municipal :

- ✓ Décide la vente de deux lots supplémentaires d'affouage au prix de 40 € le lot.
- ✓ Accepte le devis de Collequip pour l'achat de 10 tables pour la salle des fêtes : 968.64 €

- M. VIELLARD fait le point sur la coupe d'acacias à l'As de Pique et l'avancée des plantations dans le cadre du plan de relance.

- Suite à l'installation d'une chicane provisoire rue de la Gare, les riverains ont été consultés. Il a été décidé d'abandonner ce projet pour cause de dangerosité. D'autres solutions seront étudiées.

- La communauté d'agglomération du Grand Dole sollicite l'avis de la commune pour la vente du bâtiment de l'ancienne Gare de marchandises. Le conseil municipal, considérant que ce bâtiment appartient au Grand Dole, ne se prononce pas sur ce projet.

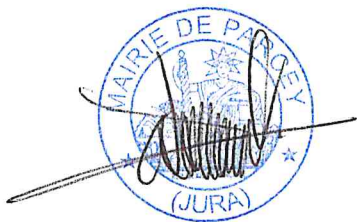
- Mme le Maire confirme la décision de fermeture d'une classe à la rentrée 2024. En ce qui concerne le projet de RPI, il reste pour l'heure d'actualité pour la rentrée prochaine, Parcey et Villette-les-Dole ayant déjà pris une délibération en ce sens. Une réunion aura lieu le 20 février prochain en mairie de Dole pour étudier en détail le transport et les services périscolaires.

- MME le Maire fait part au conseil municipal des candidatures reçues pour le remplacement de la secrétaire de mairie, suite à prochain départ en retraite. Les personnes sélectionnées seront reçues en entretien prochainement. L'autre option envisagée est la mise à disposition d'un personnel du Grand Dole.

- 15 mars : Projection du film « Les Radeliers » à la salle des fêtes.
 - Nettoyage de printemps ; Dernier week-end de mars
 - Lundi 11 mars à 8 h 30 salle des fêtes : Prévention des accidents de bûcheronnage.
- Inscription obligatoire : 06 71 13 04 06 ou bonneau.amelie@franche-comte.msa.fr

Séance levée à 00 h 15.

Le Maire,
Céline LABOUROT



La Secrétaire,
Delphine GARDIEN

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping loops and strokes.